

214C0918
FR0000052854-OP008-AS04

28 mai 2014

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

SYSTAR

(Euronext Paris)

Le 27 mai 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société SYSTAR, déposée par Bryan, Garnier & Co., agissant pour le compte de la société anonyme Axway Software (cf. Décision & Information 214C0909 du 27 mai 2014).

La note d'information de la société Axway Software (visa n°14-233 du 27 mai 2014) et la note en réponse de la société SYSTAR (visa n°14-234 du 27 mai 2014) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 29 mai au 11 juin 2014 inclus**.

Bryan, Garnier & Co. se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions SYSTAR non détenues par l'initiateur.

Nyse Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.